

Annexe 2

Programme d'évaluation ÉnerGuide pour les maisons :

**Enquête de suivi
du 1^{er} avril 2003 au 31 mars 2004**

Rapport d'analyse

**pour l'échantillon des propriétaires
qui ont eu les évaluations A et B**

Par Victor Tremblay

STATPLUS

Novembre 2004

Table des matières

1. Introduction	2
2. Résultats pour l'ensemble des propriétaires ayant eu les évaluations A et B	3
2.1 Sources d'information sur le programme	3
2.2 Facteurs de décision associés à une demande d'évaluation ÉnerGuide	3
2.3 L'étiquette ÉnerGuide	5
2.4 Montant payé par les propriétaires pour une évaluation ÉnerGuide	5
2.5 Prévision de rénovations avant l'exécution d'une évaluation ÉnerGuide	6
2.6 Mise en application des recommandations	7
2.7 Non-réalisation de certains travaux	11
2.8 Recommandations non entrevues	12
2.9 Impact perçu et satisfaction des propriétaires à l'égard du programme	12
2.10 Temps écoulé entre les deux évaluations	13
2.11 Suggestions visant l'amélioration du programme ÉnerGuide	14
3. Conclusion	15

1. Introduction

Dans le cadre du programme d'évaluation ÉnerGuide pour les maisons, suite à sa première évaluation, désignée comme l'évaluation 'A', le conseiller ÉnerGuide fait le sommaire des améliorations recommandées identifiées au cours de l'analyse et inclut ces recommandations dans le rapport sur l'efficacité énergétique qu'il remet au propriétaire en même temps qu'une étiquette indiquant la cote de la maison non rénovée. Si le propriétaire réalise certaines des recommandations du rapport, il peut ensuite demander une seconde évaluation (appelée évaluation 'B') et obtenir une seconde étiquette et une seconde cote; il devient alors admissible à un incitatif à l'amélioration énergétique ÉnerGuide pour les maisons. La valeur de l'écart entre les deux cotes des évaluations A et B sert à déterminer le montant de la subvention auquel est admissible le propriétaire dans le cadre du programme ÉnerGuide pour les maisons.

Entre le 1^{er} avril 2003 et le 31 mars 2004, 2 720 évaluations B ont été effectuées dans le cadre du programme ÉnerGuide pour les maisons; environ la moitié d'entre elles ont été menées en Ontario.

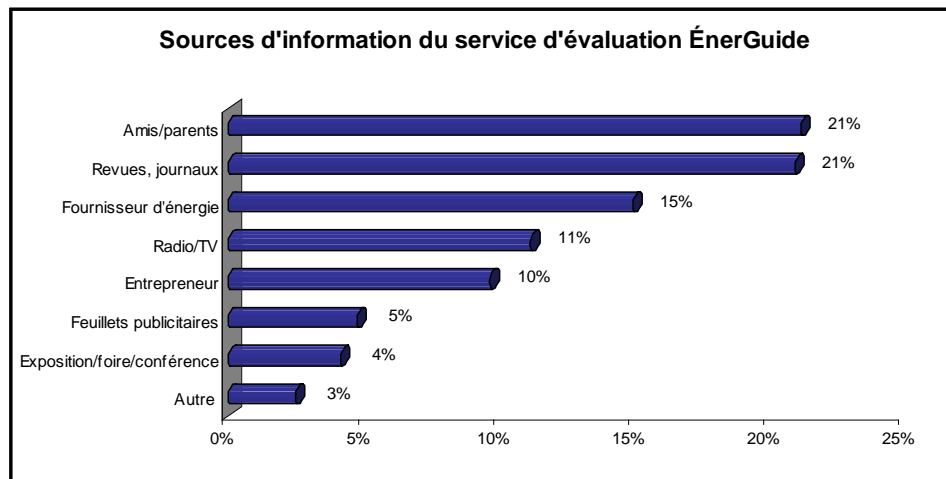
Afin de connaître les suites données aux recommandations proposées par le conseiller ÉnerGuide après sa première visite et afin d'évaluer le degré de satisfaction des propriétaires ayant participé aux deux évaluations de leur habitation, une enquête a été réalisée auprès d'un échantillon aléatoire de ces propriétaires au cours de l'été 2004. Les résultats présentés dans cette annexe se basent sur les réponses de 215 propriétaires.

Dans cette annexe, les pourcentages estimés à l'échelle nationale provenant de cette enquête ont été pondérés de manière à refléter la répartition réelle des évaluations B réalisées dans les diverses provinces. Les tableaux présentés indiquent aussi le nombre réel de personnes ayant répondu à chacun des points énoncés dans les questions précises; le calcul réel des pourcentages peut différer des pourcentages pondérés.

2. Résultats pour l'ensemble des propriétaires ayant eu les évaluations A et B

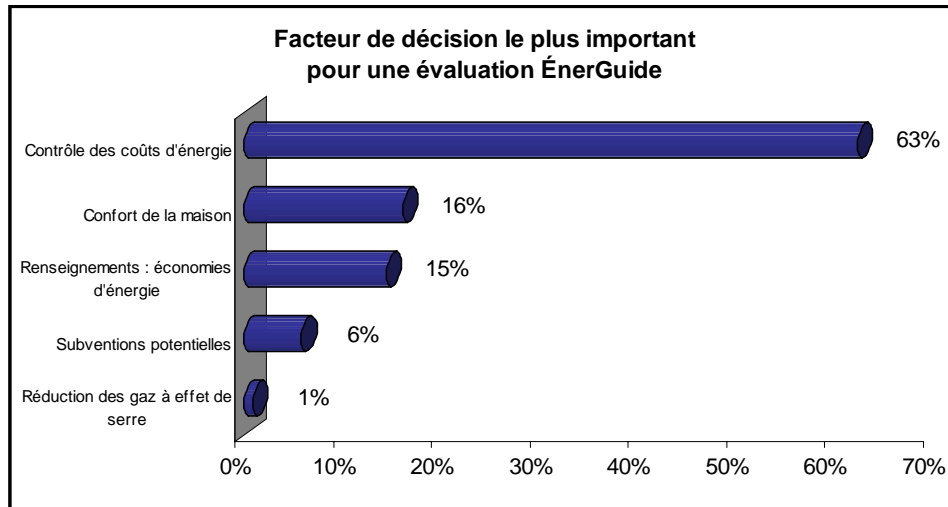
2.1 Sources d'information sur le programme

Chez les propriétaires qui ont eu les évaluations A et B, comment a-t-on pris connaissance du programme ÉnerGuide pour les maisons? Parmi les sources les plus importantes, nous retrouvons en premier lieu les revues et journaux (21 p. 100) ainsi que les amis et parents (21 p. 100), puis le fournisseur d'énergie (15 p. 100), la radio et la télévision (11 p. 100) ou un entrepreneur (10 p. 100). D'autres propriétaires en ont été informés par le biais de brochures et de feuillets publicitaires (5 p. 100) ou encore lors d'événements comme des expositions et des conférences (4 p. 100).

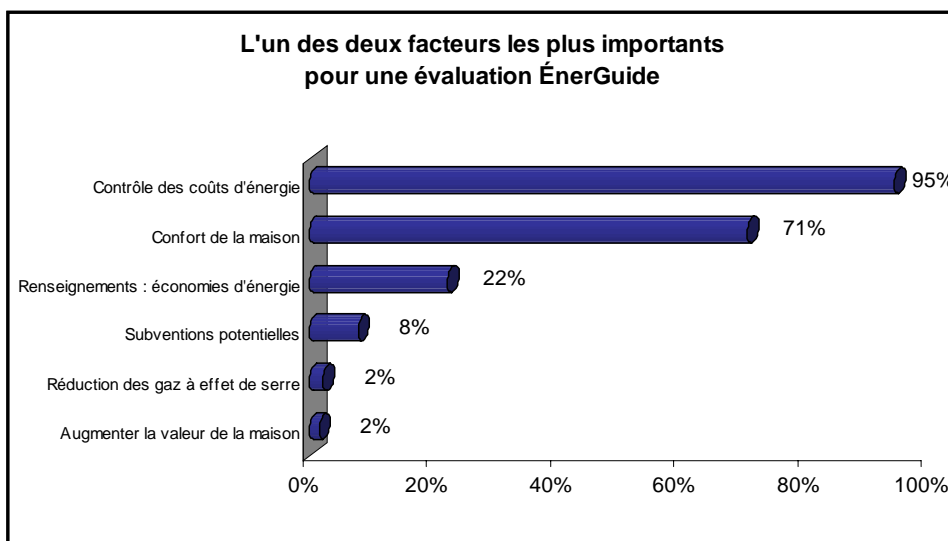


2.2 Facteurs de décision associés à une demande d'évaluation ÉnerGuide

Le contrôle des coûts d'énergie constitue pour près des deux tiers de ces propriétaires (63 p. 100) le facteur le plus important associé à une demande d'évaluation ÉnerGuide pour leur maison. Par ailleurs, le confort de la maison représente pour un propriétaire sur six (16 p. 100) l'élément le plus important soit la même proportion que celle observée pour le besoin d'obtenir des renseignements en matière d'intégration d'amélioration de l'efficacité énergétique à des travaux de rénovation afin d'économiser de l'énergie (15 p. 100) tandis que cette proportion n'est que de 6 p. 100 pour la possibilité de bénéficier de subventions du gouvernement pour des rénovations éconergétiques. À part le désir de faire sa part pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) (seulement 1 p. 100), les autres facteurs possibles n'ont été mentionnés par aucun propriétaire : obtenir une évaluation par un organisme gouvernemental indépendant, l'augmentation potentielle de la valeur de leur maison ou encore, l'obtention de l'étiquette ÉnerGuide.



Les propriétaires sondés étaient aussi invités à fournir un second choix de réponse; les tendances observées sont demeurées à peu près les mêmes pour les facteurs cités. Ainsi presque tous les propriétaires (95 p. 100) ont désigné le contrôle des coûts de l'énergie comme premier ou deuxième élément en importance parmi les autres facteurs apparaissant sur la liste. Le confort de la maison représente le facteur de décision pour près de trois propriétaires sur quatre (71 p. 100), tandis que le besoin d'obtenir des renseignements en matière d'intégration d'améliorations de l'efficacité énergétique à des travaux de rénovation pour économiser l'énergie est cité par un propriétaire sur cinq (22 p. 100). La possibilité de bénéficier de subventions du gouvernement pour des rénovations éconergétiques n'est mentionnée par 8 p. 100 des propriétaires.

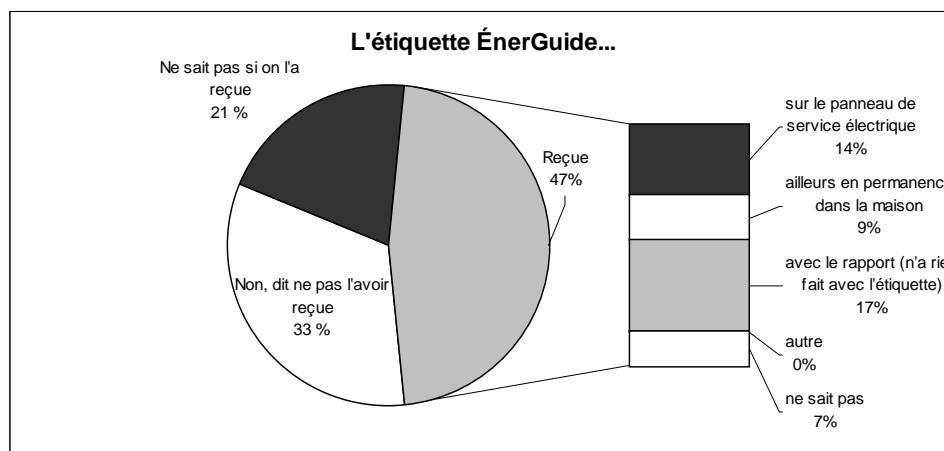


Au moment de la décision de procéder à la première évaluation, plus de la moitié des propriétaires (56 p. 100) savaient que depuis août 2003 des subventions pour les rénovations ÉnerGuide pour les maisons étaient offertes. Au moment de demander la

seconde évaluation, c'est cinq propriétaires sur six (83 p. 100) qui étaient au courant de cette possibilité.

2.3 L'étiquette ÉnerGuide

La moitié de ces propriétaires (47 p. 100) affirment avoir reçu l'étiquette ÉnerGuide pour la seconde évaluation et le tiers de ceux-ci (17 p. 100) l'ont jointe au rapport (ou n'en ont rien fait) tandis qu'une proportion à peu près équivalente l'ont apposée sur le panneau électrique (14 p. 100). D'autres, moins nombreux l'ont mise en permanence ailleurs dans la maison (9 p. 100) ou ne savent pas ce qu'ils en ont fait (7 p. 100). Bon nombre des propriétaires prétendent ne pas avoir reçu cette deuxième étiquette (33 p. 100) ou ne savent tout simplement pas s'ils l'ont reçue (21 p. 100).



2.4 Montant payé par les propriétaires pour une évaluation ÉnerGuide

Chez 80 p. 100 de ces propriétaires, le montant payé pour l'évaluation B était compris dans le prix chargé pour l'évaluation A. Un petit nombre de propriétaires (9 p. 100) ont obtenu l'évaluation ÉnerGuide sans frais ou ont payé un montant inférieur à 50 \$ pour celle-ci (9 p. 100). La grande majorité des propriétaires (73 p. 100) ont dû déboursé entre 50 \$ et 199 \$ pour obtenir l'évaluation du rendement énergétique de leur maison. Plus rarement (9 p. 100), les propriétaires ont déboursé 200 \$ ou plus pour que l'on effectue l'évaluation. Chez les 20 p. 100 qui ont dû déboursé un montant supplémentaire pour l'évaluation B, le plus souvent le coût se situait entre 50 \$ et 99 \$ (14 p. 100).

Montant payé pour l'évaluation

	Nombre de cas	% (pondéré)
Combien a-t-on payé pour l'évaluation ÉnerGuide?		
<u>Évaluation A :</u>		
rien	16	9%
moins de 50 \$	20	9%
entre 50 et 99 \$	46	23%
entre 100 et 199 \$	113	50%
200 \$ ou plus	18	9%
Pas de réponse	2	1%
<u>Évaluation B (si non comprise dans l'évaluation A) :</u>		
moins de 50 \$	5	2%
entre 50 et 99 \$	26	14%
100 \$ ou plus	5	2%
Pas de réponse	3	1%
Nombre de propriétaires	215	100%

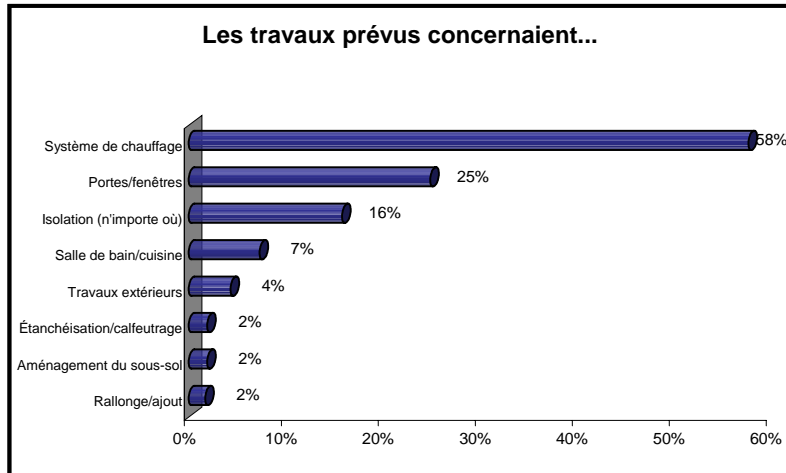
2.5 Prédiction de rénovations avant l'exécution d'une évaluation ÉnerGuide

La moitié des participants (49 p. 100) avaient prévu effectuer des rénovations avant de demander que l'on procède à l'évaluation ÉnerGuide. Dans plus de la moitié des cas (58 p. 100), ces travaux touchaient le système de chauffage mais assez souvent, ils concernaient les portes et fenêtres (25 p. 100) ou l'isolation de la maison (16 p. 100).

Rénovations prévues avant l'évaluation ÉnerGuide

Avaient prévu des rénovations avant de demander l'évaluation	Nombre de cas	% (pondéré)
Oui	102	49%
Non	113	51%
Nombre de propriétaires	215	100%

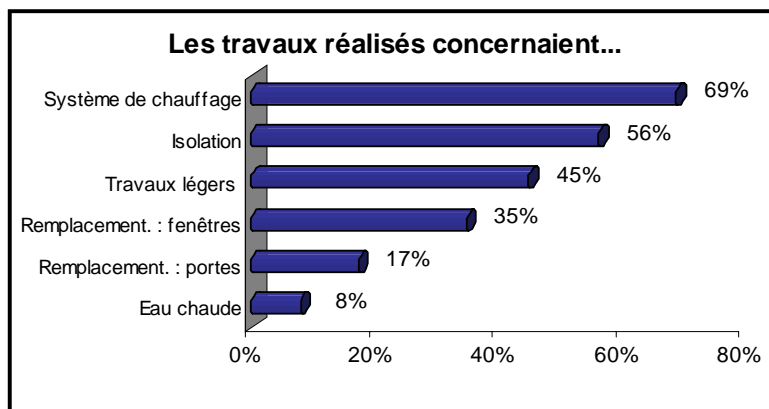
Rénovations prévues	Nombre de mentions	% (pondéré)
Salle de bain/cuisine	8	7%
Portes/fenêtres	25	25%
Isolation (n'importe où dans la maison)	17	16%
Aménagement du sous-sol	2	2%
Système de chauffage	58	58%
Travaux extérieurs	5	4%
Rallonge/ajout	2	2%
Étanchéisation/calfeutrage	2	2%
Rénovations intérieures	0	0%
Autre	0	0%
Nombre de propriétaires	102	100%



2.6 Mise en application des recommandations

Comme ces propriétaires ont eu droit à une seconde évaluation, ils avaient tous réalisé au moins une partie des travaux suggérés dans les recommandations formulées dans le cadre de la première évaluation ÉnerGuide. Presque tous ces propriétaires avaient réalisé la totalité des travaux (43 p. 100) sinon la majorité de ceux-ci (51 p. 100).

Les travaux effectués concernaient plusieurs domaines dont les mentions les plus fréquentes sont : le remplacement du système de chauffage (69 p. 100 dont 41 p. 100 par un système à haute efficacité), l'isolation (56 p. 100, soit 30 p. 100 pour le grenier ou l'entresol, 26 p. 100 pour le sous-sol ou le vide sanitaire et 16 p. 100 pour les murs principaux), divers travaux légers comme le calfeutrage et l'étanchéisation effectués par des non-professionnels du métier (45 p. 100) et le remplacement des fenêtres (35 p. 100). Moins fréquemment, on a mentionné le remplacement des portes (17 p. 100) ou celui du système de chauffage de l'eau courante (8 p. 100 dont 7 p. 100 pour le remplacement par un système plus éconergétique).



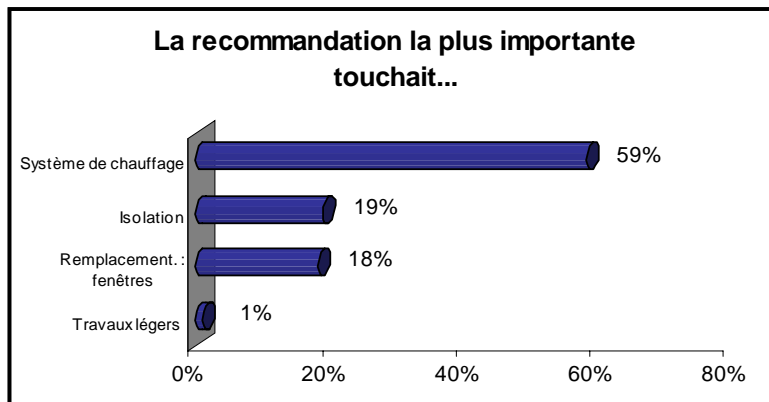
Recommandations mises en application

Travaux effectués	Nombre de mentions	% (pondéré)
Portes et fenêtres	81	40%
Remplacement des fenêtres	71	35%
Remplacement des portes	36	17%
Isolation	124	56%
Sous-sol/vide sanitaire	62	26%
Grenier/entresol	65	30%
Murs principaux	37	16%
Système de chauffage	144	69%
Remplacement : système à effic. interméd.	55	26%
Remplacement de la source d'énergie	5	2%
Remplacement : système à haute efficacité	85	41%
Eau chaude	18	8%
Remplacement : système + écoénergétique	15	7%
Isolation du réservoir électrique	0	0%
Isolation du premier mètre des conduites	3	1%
Pommes de douches à débit réduit	1	0%
Divers	122	55%
Ajout : Ventilation mécanique	18	8%
Étanchéisation (par personne compétente)	9	4%
Rempl. du revêtement extérieur	8	4%
Rempl. appareils ménagers plus perf.	6	3%
Travaux de structure	1	0%
Travaux légers (calfeutrage, coupe-bise)	100	45%
Installation d'un thermostat électronique	3	1%
Autres	10	5%
Propriétaires	215	100%

Comme l'indique le tableau ci-dessous, il est pertinent de mettre en relation les travaux réalisés après la première évaluation ÉnerGuide avec ceux prévus avant la réalisation de cette demande d'évaluation. Ainsi on apprend que moins de la moitié (41 p. 100) des propriétaires ayant remplacé leur système de chauffage avaient planifié effectuer ce genre de travaux avant de procéder à une demande d'évaluation ÉnerGuide. On peut constater également que les proportions sont plus faibles en ce qui concerne les propriétaires ayant prévu le remplacement des portes ou fenêtres (27 p. 100) ou des travaux d'isolation (13 p. 100). Aucun des propriétaires qui a fait faire du calfeutrage par un expert n'avait prévu ce travail avant la première évaluation. Ces chiffres confirment l'impact du programme ÉnerGuide pour les maisons.

Parmi les propriétaires ayant réalisé les genres de travaux suivants:	<i>Pourcentage de ceux qui avaient prévu des travaux du même genre :</i>
▼	
Portes et fenêtres	27%
Isolation	13%
Système de chauffage	41%
Calfeutrage/étanchéité (par professionnel)	0%

En ce qui a trait aux travaux à effectuer suite aux recommandations énoncées dans les rapports fournis aux propriétaires, la priorité perçue va surtout au remplacement du système de chauffage (59 p. 100 dont 35 p. 100 par un système à haute efficacité). D'autres propriétaires, moins nombreux, ont mentionné l'isolation (19 p. 100) ou le remplacement des fenêtres (18 p. 100).

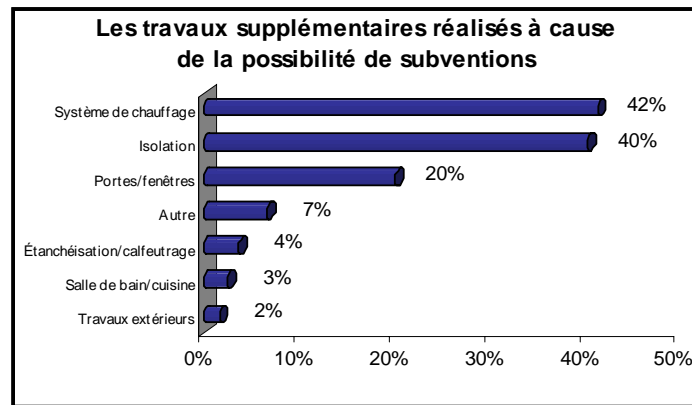


Recommandation la plus importante réalisée

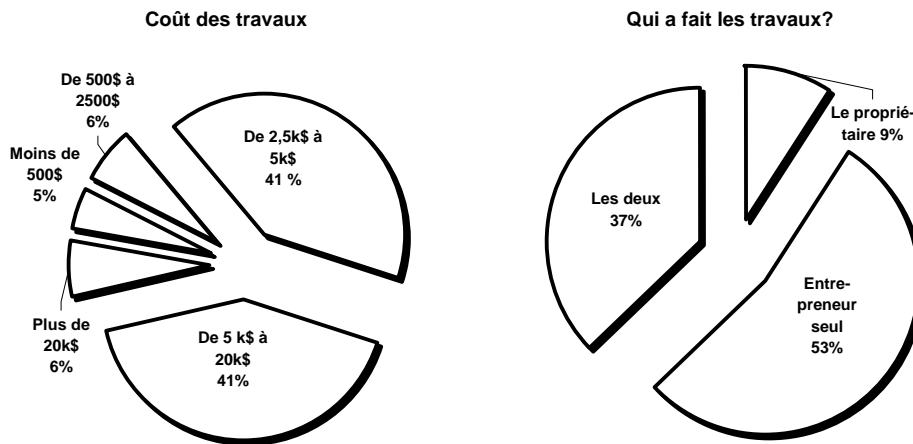
Parmi les travaux effectués	Nombre de mentions	% (pondéré)
Portes et fenêtres	35	18%
Remplacement des fenêtres	35	18%
Remplacement des portes	0	0%
Isolation	47	19%
Sous-sol/vide sanitaire	15	6%
Grenier/entresol	16	7%
Murs principaux	16	6%
Système de chauffage	123	59%
Remplacement : système à effic. interméd.	45	21%
Remplacement de la source d'énergie	5	2%
Remplacement : système à haute efficacité	73	35%
Eau chaude	1	0%
Remplacement : système + éconergétique	1	0%
Isolation du réservoir électrique	0	0%
Isolation du premier mètre des conduites	0	0%
Pommes de douches à débit réduit	0	0%
Divers	9	4%
Ajout : Ventilation mécanique	2	1%
Étanchéisation (par personne compétente)	1	0%
Rempl. du revêtement extérieur	1	0%
Rempl. appareils ménagers plus perf.	1	0%
Travaux de structure	0	0%
Travaux légers (calfeutrage, coupe-bise)	2	1%
Installation d'un thermostat électronique	1	0%
Autres	1	0%
Propriétaires	215	100%

Par ailleurs, la moitié (47 p. 100) de ceux qui, explicitement, étaient au courant du fait que depuis août 2003, des subventions pour les rénovations ÉnerGuide étaient offertes

ont entrepris plus de travaux justement en raison de ces subventions possibles. Ces travaux concernaient en premier lieu le remplacement du système de chauffage (42 p. 100) ou des travaux d'isolation n'importe où dans la maison (40 p. 100). Le remplacement des portes et fenêtres a été mentionné par 20 p. 100 de ces propriétaires.



Rarement, les travaux effectués ont coûté moins de 2 500 \$ (11 p. 100). Pour la très grande majorité des propriétaires, les sommes impliquées étaient passablement élevées soit entre 2 500 \$ et 5 000 \$ (41 p. 100) ou même entre 5 000 \$ et 20 000 \$ (41 p. 100); certains (6 p. 100) ont même déboursé plus que ce dernier montant. Ainsi, presque toujours (91 p. 100 des cas), les travaux ont nécessité la participation d'un entrepreneur, lequel a soit pris la charge complète des travaux (53 p. 100) ou encore a participé à ceux-ci avec le propriétaire (37 p. 100). Malgré le coût élevé des travaux, seulement 19 p.100 des propriétaires ont eu recours à un financement.



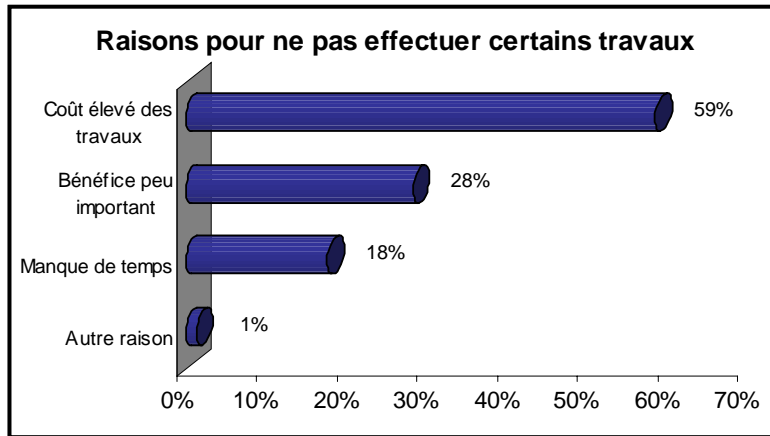
2.7 Non-réalisation de certains travaux

Parmi ces propriétaires qui ont eu une seconde évaluation, environ la moitié (57 p. 100) ont décidé d'ignorer certaines des recommandations formulées dans le rapport. Le remplacement des fenêtres (23 p. 100) et les travaux touchant l'isolation (23 p. 100) sont les éléments le plus fréquemment mentionnés.

Recommandations qui ne seront pas réalisées

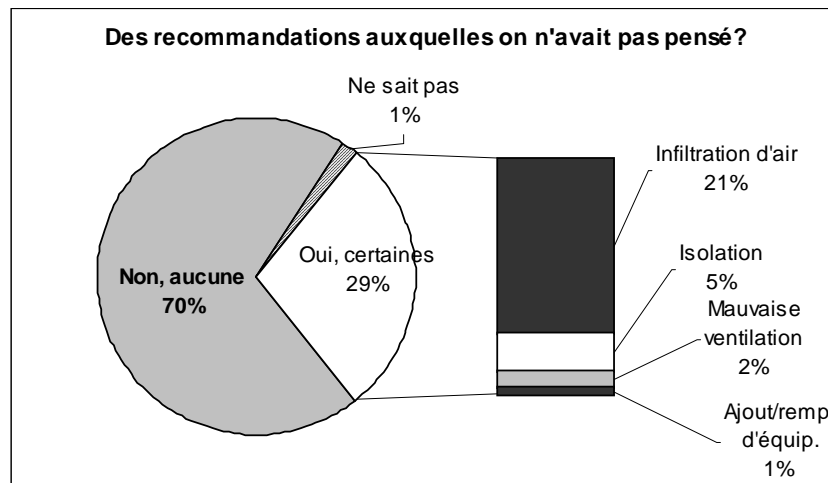
Y a-t-il des recommandations que l'on a décidé de ne pas réaliser?	Nombre de mentions	% (pondéré)
Non, aucune	94	42%
N.S.P./P.R.	1	1%
<u>Oui, certaines</u>	120	57%
↓		
Portes et fenêtres	52	26%
Remplacement des fenêtres	47	23%
Remplacement des portes	13	7%
Isolation	50	23%
Sous-sol/vide sanitaire	17	9%
Grenier/entresol	16	7%
Murs principaux	17	8%
Système de chauffage	7	4%
Remplacement : système à effic. interméd.	2	1%
Remplacement de la source d'énergie	0	0%
Remplacement : système à haute efficacité	5	3%
Eau chaude	2	1%
Remplacement : système + éconergétique	2	1%
Isolation du réservoir électrique	0	0%
Isolation du premier mètre des conduites	0	0%
Pommes de douches à débit réduit	0	0%
Divers	18	8%
Ajout : Ventilation mécanique	7	3%
Étanchéisation (par personne compétente)	4	2%
Rempl. du revêtement extérieur	2	1%
Rempl. appareils ménagers plus perf.	0	0%
Travaux de structure	1	0%
Travaux légers (calfeutrage, coupe-bise)	4	2%
Installation d'un thermostat électronique	0	0%
Autres	0	0%
Propriétaires	215	100%

Le coût élevé des travaux a constitué la principale raison pour la non-réalisation de certains travaux; en effet, 59 p. 100 des répondants ont évoqué ce motif pour ne pas effectuer les travaux recommandés. Aussi, dans trois cas sur dix (28 p. 100), les propriétaires ont jugé que les avantages escomptés faisant suite aux recommandations formulées étaient peu importants.



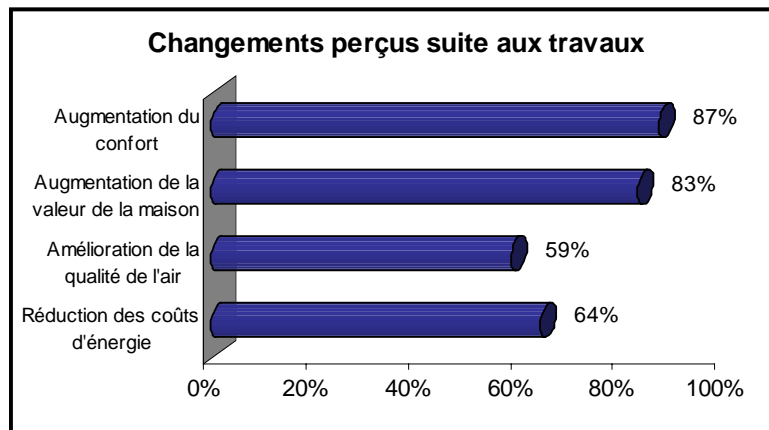
2.8 Recommandations non entrevues

Seulement trois propriétaires sur dix (29 p. 100) ont déclaré que le rapport contenait certaines recommandations auxquelles ils n'avaient pas pensé. Le plus souvent, ces recommandations touchaient l'infiltration d'air (21 p. 100) mais plus rarement ils concernaient l'isolation (5 p. 100).



2.9 Impact perçu des travaux et satisfaction des propriétaires à l'égard du programme

Suite à la réalisation des travaux, près de neuf propriétaires sur dix (87 p. 100) ont constaté une augmentation du niveau de confort dans leur résidence. Ils sont presque tout aussi nombreux (83 p. 100) à estimer que la valeur de leur maison s'est accrue suite aux travaux effectués. Aussi, une nette majorité, des propriétaires ont indiqué une amélioration de la qualité de l'air (59 p. 100) ou une réduction des coûts d'énergie (64 p. 100).



Chez ce groupe de propriétaires qui ont eu une seconde évaluation, le haut degré de satisfaction face au service reçu fait l'unanimité presque absolue. En effet, près neuf propriétaires sur dix (87 p. 100) ont affirmé que les résultats des travaux proposés dans le rapport ont dépassé leurs attentes, tandis que presque tous les autres (9 p. 100) ont déclaré que le rapport était à la hauteur de leurs attentes. Par ailleurs, presque tous ces propriétaires (95 p. 100) soutiennent que le service ÉnerGuide dans son ensemble, incluant la visite du conseiller énergétique au domicile, a dépassé leurs attentes. Ainsi, il n'est pas surprenant de constater que 95 p. 100 de ces propriétaires recommanderaient le service ÉnerGuide à d'autres personnes; au moment de l'enquête, trois propriétaires sur quatre (74 p. 100) l'avaient fait.

2.10 Temps écoulé entre les deux évaluations

Pour deux de ces propriétaires sur cinq (38 p. 100), il s'est écoulé moins que trois mois entre la première et la seconde évaluation. C'est dans une proportion à peu près équivalente (37 p. 100) que ce laps de temps s'est échelonné entre trois et neuf mois. Plus rarement, il a été de 12 mois ou plus (17 p. 100).

Temps écoulé entre la première et la seconde évaluation

Suite à l'évaluation ÉnerGuide,	Nombre de cas	% (pondéré)
Temps écoulé entre les deux évaluations		
Moins que 3 mois	79	38%
Entre 3 et 9 mois	79	37%
Entre 9 et 12 mois	15	6%
Entre 12 et 18 mois	15	7%
Entre 18 et 24 mois	7	3%
Plus de 24 mois	14	6%
Pas de réponse	6	3%
Nombre de propriétaires	215	100%

2.11 Suggestions visant l'amélioration du programme ÉnerGuide

Seulement le tiers des participants à l'enquête ont émis des commentaires ou suggestions à la fin de l'interview. Les éléments les plus souvent mentionnés concernent la nécessité de publiciser davantage le programme (17 mentions) ou le souhait de voir plus d'incitatifs offerts (17 mentions). Certains propriétaires constatent un manque d'évaluateurs dans leur région (10 mentions) tandis que d'autres considèrent que le rapport devrait être plus complet (8 mentions) ou que le suivi devrait prendre moins de temps (6 mentions). Enfin, un certain nombre de propriétaires (5 mentions) auraient souhaité voir une liste de fournisseurs potentiels jointe au rapport.

Suggestions visant à améliorer le service d'évaluation ÉnerGuide

	Nombre de cas	% (pondéré)
Suggestions		
Plus d'info. devrait être offerte	1	0%
Évaluateurs devraient être mieux informés	1	1%
Prog. devrait avoir plus de publicité	17	7%
Plus d'incitatifs devraient être offerts	17	8%
Suivi prend trop de temps	6	2%
Attente pour rendez-vous trop longue	7	3%
Prix trop élevé/devrait être gratuit	1	0%
Rapport: plus complets	8	4%
Avoir une liste de fournisseurs/contractants	5	3%
Plus d'évaluateurs/dans ma région	10	5%
Autres commentaires divers	14	7%
Pas de commentaire	136	64%
Nombre de propriétaires	215	100%

3. Conclusion

Dans le cadre du programme d'évaluation ÉnerGuide pour les maisons, l'enquête de suivi menée en 2004 auprès des propriétaires qui ont eu les évaluations A et B a permis de tirer les observations suivantes :

- Le contrôle des coûts de l'énergie constitue pour près des deux tiers de ces propriétaires (63 p. 100) le facteur le plus important dans la décision d'obtenir une évaluation ÉnerGuide pour les maisons. En incluant les secondes mentions, ce pourcentage grimpe à 95 p. 100.
- Au moment de la décision de procéder à la première évaluation, plus de la moitié des propriétaires (56 p. 100) savaient que depuis août 2003, des subventions pour les rénovations ÉnerGuide pour les maisons étaient offertes. Au moment de demander la seconde évaluation, c'est cinq propriétaires sur six (83 p. 100) qui étaient au courant de cette possibilité.
- La moitié (49 p. 100) des propriétaires ayant eu les évaluations A et B avaient prévu effectuer des rénovations avant de demander que soit effectuée la première évaluation ÉnerGuide. Dans plus de la moitié des cas, ces travaux touchaient le système de chauffage (58 p. 100) mais assez souvent, elles concernaient les portes et fenêtres (25 p. 100).
- La grande majorité des propriétaires (73 p. 100) ont dû déboursier entre 50 \$ et 199 \$ pour obtenir l'évaluation du rendement énergétique de leur maison. Chez 80 p. 100 des propriétaires, le montant payé pour l'évaluation B était compris dans le prix chargé pour l'évaluation A.
- Les travaux effectués concernaient plusieurs domaines dont les mentions les plus fréquentes sont : le remplacement du système de chauffage (69 p. 100 dont 41 p. 100 par un système à haute efficacité), l'isolation (56 p. 100), divers travaux légers comme le calfeutrage et l'étanchéisation effectués par des non-professionnels du métier (45 p. 100) et le remplacement des fenêtres (35 p. 100).
- Parmi les travaux jugés les plus importants, les propriétaires mentionnent surtout le remplacement du système de chauffage (59 p. 100 dont 35 p. 100 par un système à haute efficacité).
- La moitié (47 p. 100) de ceux qui étaient au courant du fait que depuis août 2003, des subventions pour les rénovations ÉnerGuide étaient offertes, ont entrepris plus de travaux justement en raison de ces subventions possibles. Ces travaux concernaient surtout le remplacement du système de chauffage (42 p. 100) ou des travaux d'isolation n'importe où dans la maison (40 p. 100).
- Pour la très grande majorité des propriétaires (86 p. 100), les sommes impliquées dans la réalisation des travaux étaient passablement élevées puisqu'elles dépassaient 2 500 \$.

- Presque systématiquement (91 p. 100 des cas), les travaux ont nécessité la participation d'un entrepreneur, lequel a soit pris la charge complète des travaux (53 p. 100) ou encore a participé à ceux-ci avec le propriétaire (37 p. 100).
- Environ la moitié (57 p. 100) des propriétaires ont décidé d'ignorer certaines recommandations du rapport. Le coût élevé de leur réalisation (59 p. 100) est la raison la plus fréquemment évoquée.
- Trois propriétaires sur dix (29 p. 100) ont déclaré que le rapport d'évaluation contenait des recommandations non entrevues; l'infiltration d'air était souvent mentionné (21 p. 100).
- Seulement la moitié de ces propriétaires (47 p. 100) affirment avoir reçu l'étiquette ÉnerGuide pour la seconde évaluation. Bon nombre des propriétaires prétendent ne pas avoir reçu cette étiquette (33 p. 100) ou ne savent tout simplement pas s'ils l'ont reçue (21 p. 100).
- Suite à la réalisation des travaux, près de neuf propriétaires sur dix (87 p. 100) ont constaté une augmentation du niveau de confort dans leur résidence. Ils sont presque tout aussi nombreux (83 p. 100) à estimer que la valeur de leur maison s'est accrue suite aux travaux effectués. Aussi, une nette majorité, des propriétaires ont indiqué une amélioration de la qualité de l'air (59 p. 100) ou une réduction des coûts d'énergie (64 p. 100).
- Pour trois de ces propriétaires sur quatre (75 p. 100), il s'est écoulé tout au plus neuf mois entre la première et la seconde évaluation.
- C'est presque unanimement (95 p. 100) que les propriétaires qui ont bénéficié des deux évaluations considèrent que l'ensemble du service ÉnerGuide pour les maisons a dépassé leurs attentes, et presque tous (95 p. 100) le recommanderaient à d'autres personnes.